



## Aquitaine Landes Récifs

Siège social : 501, route de Lestrilles - 40990 Saint Paul lès Dax Tel : 05 58 91 78 44  
Portable : 06 88 65 52 43

### Communication scientifique

*par Jean-Paul Lagardère*

parue dans le Bulletin N°19 -2008 de l'Association

### MEMOIRE EN MARENSIN

Jean Paul LAGARDERE \*, Thomas SCOURZIC \*\* et Gérard FOURNEAU \*\*\*

## Les récifs artificiels du Marensin : le récif de Messanges / Azur / Moliets

### Introduction

La côte de Gascogne ou côte d'Argent s'étend sur 230 km, de la pointe de Grave à l'embouchure de l'Adour [Papy, 1978]. Elle est constituée d'immenses plages et pratiquement dépourvue d'abris naturels, à l'exception du bassin d'Arcachon et du port de Capbreton. Prolongeant ces plages vers le large, la zone littorale est, elle aussi, faite d'étendues sableuses uniformes, pratiquement sans îlots rocheux. Elle donne une impression monotone de désert sous-marin dans lequel le poisson ne dispose d'aucune cache lui offrant sécurité et répits. Cet habitat, souvent remanié par les houles du large, est donc peu propice à l'installation d'espèces sédentaires hormis celles adaptées à la vie sur fond de sable (sole, turbot, plie, torpille...) ou capables d'enfouissement dans ce substrat (lançon, vive..).

En revanche, cette longue bande côtière est une zone majeure de migration empruntée par bon nombre d'espèces pélagiques (anchois, sardine, maquereau, chinchard...) suivies de leurs prédateurs (maigre, bar, bar moucheté...). Ces déplacements migratoires sont restés dans les mémoires des pêcheurs à la pinasse comme étant analogues aux grandes migrations aviaires. Les pêches d'hiver (octobre – début mars) « c'est du bon poisson » : pigueys (bar moucheté), louvines (bar), mullets (muge) [Mazarico, 1993] auxquels s'ajoute le turbot [Mazarico & Taillentou, 1992]. Mai-juin, c'était « la saison du maigre, on en faisait de beaux coups de filets » [Lartigau, 1992 ; Mazarico & Taillentou, 1992 ; Mazarico, 1993]. Ces mêmes mouvements côtiers rythmaient aussi les prises réalisées du bord de l'eau au lancer lourd, au cordeau ou au trémail calé avec des piques.

Ceci ne va pas durer. Entre 1946 et 1980, l'accroissement du chalutage sur ces fonds faciles à travailler, l'utilisation du chalut pélagique et des sennes tournantes vont conduire à une raréfaction de la ressource, résultat : déclin de la pêche à la pinasse [Mazarico, 1993, Caunègre, 2004] et multiplication des bredouilles au surf-casting.

Fallait-il rester passif devant pareille raréfaction des poissons sur notre littoral ? Sur la côte marensine, Bruno Magnès (2003) nous rappelle « qu'une phalange de passionnés, au premier rang desquels le Saint-Paulois Gérard Fourneau, décida au milieu des années 90 de fonder une association visant à confectionner et immerger des récifs artificiels » dans l'espoir de redonner vie à nos eaux côtières. Deux récifs de 800 m<sup>3</sup> chacun furent implantés, l'un au large de Capbreton, l'autre au large de Soustons / Vieux-Boucau. Depuis, cette association, dénommée Aquitaine Landes Récifs (ALR), a poursuivi son action par la mise en place d'un

\* 49, chemin de la Tuilerie, 40110 – Morcenx

\*\* 65, rue Lieutenant Lumo, 40000 Mont de Marsan

\*\*\* 501, route de Lestrilles, 40990 Saint Paul les Dax

## LES RECIFS ARTIFICIELS DU MARENSIN

troisième ensemble récifal (Messanges / Azur / Moliets) (Fig. 1), la réalisation de suivis annuels de ces trois récifs et la mise à disposition d'un très large public d'observations sous-marines de qualité. La vie repart, lentement, merveilleuse de diversité autour des récifs.

### Réalisation du récif de Messanges / Azur / Moliets

La réalisation de ce récif a été la troisième phase d'un programme pluriannuel d'immersion de trois récifs artificiels (Fig. 1) : Capbreton (août–septembre, 1999), Soustons / Vieux-Boucau (août 2001, avril 2002) et Messanges / Azur / Moliets (novembre 2003). Ces trois récifs sont implantés sur des concessions sous-marines attribuées au SIVOM Côte Sud, en partenariat avec l'ALR, par l'Administration Maritime. Chaque concession couvre une superficie de 16 hectares et a été attribuée à titre expérimental pour des durées de 6 et 15 ans. Le budget total pour ces réalisations a été de 535 000€ financé à 40% par l'Union Européenne, 20% par la région Aquitaine, 20% par le département des Landes et 20% par le SIVOM des communes concernées (Beurois & Lebon, 2002).

#### Trois concessions de 16 ha

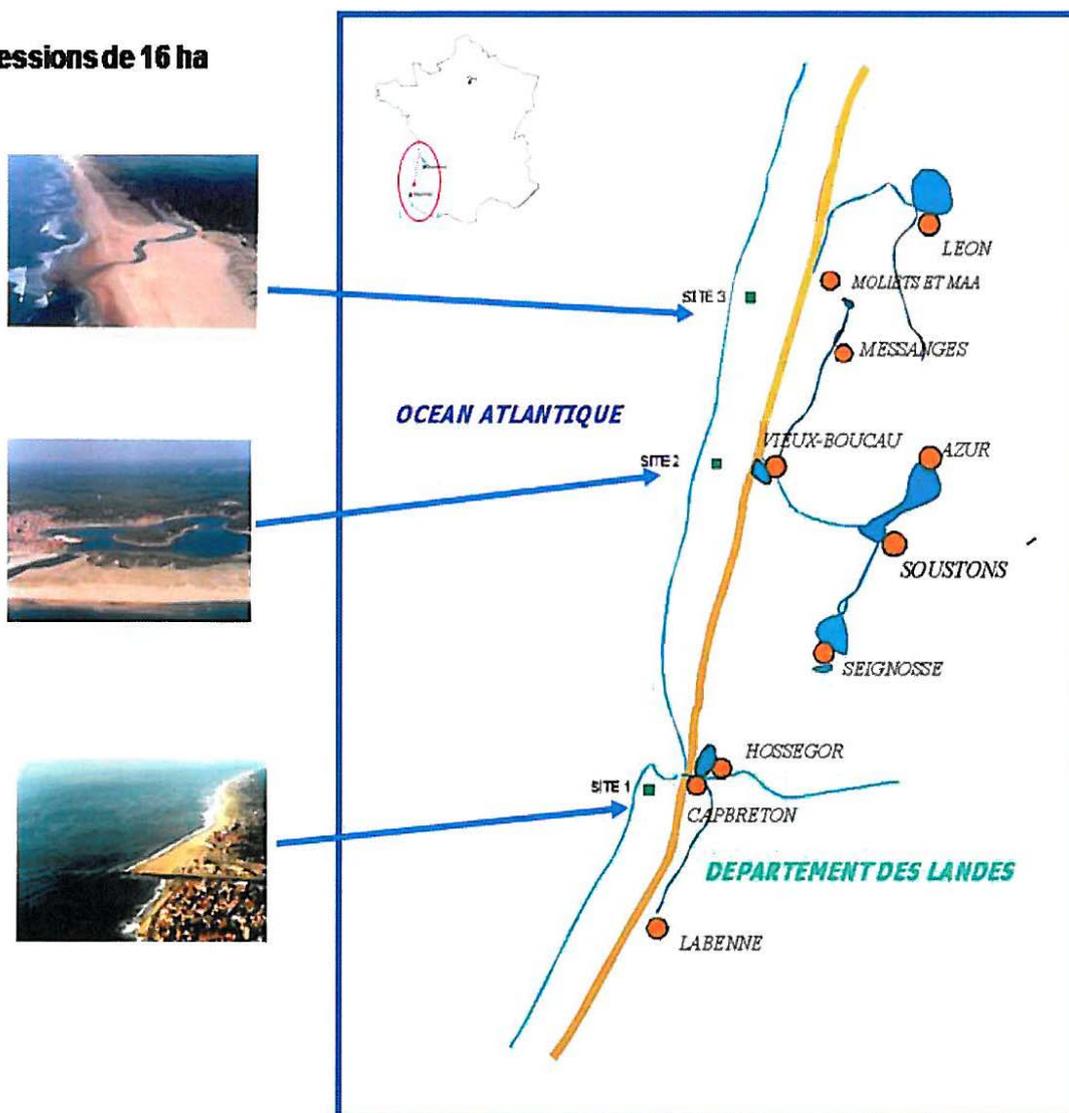


Fig. 1 - Localisation géographique des trois implantations de récifs artificiels sur la côte marennesine.

## MEMOIRE EN MARENSIN

Sur Messanges / Azur / Moliets, les modules immergés (600 m<sup>3</sup> au total) aux mois de novembre 2003 et mai 2004 sont constitués de buses conçues par l'ALR et fabriquées par la Société ABM. Chaque buse pèse une tonne pour un volume d'environ 1 m<sup>3</sup> [Scourzic & Dalias, 2007]. Les buses sont réunies par des câbles d'acier en groupe de 10 (Fig. 2). Le site est composé de trois amas de 200 buses, distants les uns des autres de 120 m, et s'élevant à 3 m au dessus du fond. La profondeur d'immersion est de 25 mètres. La mise à l'eau des trois amas a été assurée par l'« Aquitaine Explorer » (Fig. 3), navire de la DGA (Délégation Générale de l'Armement) armé par la Société NTA, qui dispose d'une motorisation lui permettant de se maintenir à point fixe avec une très grande précision et d'un système de positionnement satellitaire précis au mètre près.

Le financement de cette réalisation de l'ALR en partenariat avec le SIVOM Côte Sud, maître d'ouvrage, s'élève à 152 450 € financés à 40% par le programme européen IFOP, la région Aquitaine 20%, le département des Landes 20% et les communes d'Azur, de Messanges et de Moliets 14%.

### Peuplement du récif de Messanges / Azur / Moliets

Trois années après son immersion, ce récif est peuplé d'au moins 10 espèces d'invertébrés et accueille une vingtaine d'espèces de poissons, probablement beaucoup plus sur l'ensemble des saisons. Ce sont là les résultats acquis grâce aux observations en plongée (4 plongées en 2007) (Fig. 4) et à une pêche expérimentale sur le site réalisée les 16 et 17 novembre 2007.

Comme l'indique la figure 5, les invertébrés marins ont largement colonisé les buses en béton mises à leur disposition. Parmi ces invertébrés, on note la présence des anémones bijou (*Coynactis viridis*) et marguerite (*Acthinothoe sphyrodeta*) (fig. 5), de balanes (*Balanus perforatus*) et de vers tubicoles. Cet inventaire n'est certes pas complet car il exigerait de réaliser un plus grand nombre de plongées sur ce site, par ailleurs le plus éloigné du port de Capbreton.

L'inventaire des populations de poissons du récif de Messanges / Azur / Moliets apparaît plus diversifié grâce au couplage des observations en plongée avec la pêche scientifique au filet. La liste des espèces observées sur ce site s'établit comme suit (ordre taxonomique emprunté à Whitehead *et al*, 1984-1986) :

#### Famille des Rajidae

*Raja clavata* Linnaeus, 1758 ; Raie bouclée.

#### Famille des Clupeidae

*Sardina pilchardus* (Walbaum, 1792), Sardine commune.

#### Famille des Congridae

*Conger conger* ([Artedi, 1738] Linnaeus, 1758) ; Congre (Fig. 6).

#### Famille des Merlucciidae

*Merluccius merluccius* (Linnaeus, 1758), Merlu blanc.

#### Famille des Gadidae

*Merlangius merlangus* (Linnaeus, 1758) ; Merlan.

*Trisopterus luscus* (Linnaeus, 1758) ; Tacaud (Fig. 7).

*Trisopterus minutus* (Linnaeus, 1758), petit Tacaud ou Capelan de l'Atlantique.

## LES RECIFS ARTIFICIELS DU MARENSIN

### Famille des Zeidae

*Zeus faber* Linnaeus, 1758 ; Saint-Pierre.

### Famille des Carangidae

*Trachurus trachurus* (Linnaeus, 1758) ; Chinchard commun.

### Famille des Sciaenidae

*Argyrosomus regius* (Asso, 1801) ; Maigre commun.

*Umbrina canariensis* Valenciennes, 1843 ; Ombrine bronze ou Ombrine du large.

### Famille des Mullidae

*Mullus surmuletus* Linnaeus, 1758 ; Rouget-barbet de roche (Fig. 8).

### Famille des Sparidae

*Diplodus sargus* (Linnaeus, 1758) ; Sar commun.

*Diplodus vulgaris* (Geoffrey Saint-Hilaire, 1817) ; Sar à tête noire.

*Lithognathus mormyrus* (Linnaeus, 1758) ; Marbré.

*Spondylisoma cantharus* (Linnaeus, 1758) ; Dorade grise ou Griset.

### Famille des Scombridae

*Sarda sarda* (Bloch, 1793) ; Bonite à dos rayé ou Pélamide.

*Scomber scombrus* Linnaeus, 1758 ; Maquereau commun.

### Famille des Triglidae

*Trigla lucerna* Linnaeus, 1758 ; Grondin perlou.

### Famille des Balistidae

*Balistes carolinensis* Gmelin, 1789 ; Baliste cabri ou Baliste commun (Fig. 9).

Parmi ces espèces, 4 d'entre elles : le grisé, le maigre, l'ombrine bronze et le tacaud se regroupent en populations relativement abondantes autour de ce récif à la fin de l'automne. Trois de ces espèces (grisé, ombrine bronze et tacaud) sont liées à la proximité d'amas rocheux et le tacaud est très souvent le poisson-fourrage de prédateurs qui soit s'installent dans le récif, comme le congre, soit gravitent autour, comme le maigre ou le bar.

Sur le site de Messange / Azur / Moliets, 7 espèces ont été vues en plongée et 18 répertoriées lors de la pêche expérimentale ; 15 ont été vues exclusivement lors de la pêche expérimentale et 4 exclusivement lors des plongées [Scourzic & Dalias, 2007].

## Intérêt et futur des récifs artificiels

L'intérêt des récifs artificiels est de procurer des abris dans une zone qui en est dépourvue et d'accroître, grâce à des supports nouveaux, la production de matière organique, base de la chaîne alimentaire. L'attention portée à ces structures ne date pas d'hier. « Le plus vieux récif artificiel date de 1655. Il s'agit d'un empilement de pierres dans la baie d'Urato, près de Kochi dans l'île de Shikoku. Le résultat, c'est-à-dire l'attraction des poissons, avait été jugé positif » [Simard, 1995], ce qui rejoint les observations réitérées des pêcheurs côtiers, à savoir que la pêche est bien plus fructueuse au voisinage des épaves.

Dans le contexte d'une raréfaction des ressources marines exploitables qui est le nôtre, l'aménagement de la bande côtière par des habitats artificiels, offrant abris et nourriture aux



Figure 2. *Assemblage de 10 buses avant mouillage.*



Figure 3. *Appareillage de l'Aquitaine-Explorer, navire de la DGA.*



Figure 4. *Plongeur en observation sur le site de Messanges-Moliets.*



Figure 5. *Recouvrement des buses par l'anémone marguerite, Actinotheria sphyrodeta, et vue grossie.*



## LES RECIFS ARTIFICIELS DU MARENSIN



Figure 6. *Congre dans son trou.*



Figure 7. *Banc de tacauds évoluant autour du récif.*



Figure 8. *Rougets fouillant le sable à la recherche de nourriture.*



Figure 9. *Arrivée d'un baliste parmi les tacauds.*

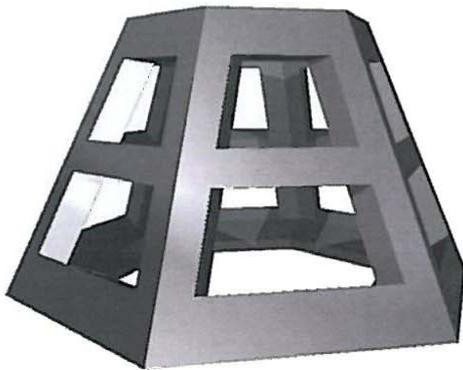


Figure 10. *Nouveau module pyramidal en cours de fabrication.*

poissons, a de quoi séduire. Et pourtant, il convient de rester vigilant. Les « oasis » ainsi créées jouent sans nul doute un rôle conséquent dans le cycle de vie de nombreux organismes marins et, de ce fait, contribuent à l'amélioration des populations naturelles exploitables. Mais, elles ont aussi le redoutable pouvoir d'attirer bon nombre d'espèces migratrices, donnant aux pêcheurs peu scrupuleux l'occasion de prises rapides ce qui aura pour conséquence d'annuler l'amélioration recherchée sur la surexploitation.

« Les récifs sont-ils capables d'être efficaces à la fois pour la ressource (maintien voire reconstitution de stock) et pour la pêche (améliorer les rendements) ? La réponse à cette question dépend d'une part, de toutes les échelles qui entrent en jeu, celles des unités de population exploitée, des unités d'exploitation et des unités de récifs artificiels, et d'autre part, de changements dans les politiques de gestion, fin du libre accès par exemple et contrôles efficaces » [Lacroix *et al.*, 2000]. Une autre réponse nous vient du Japon où plus de 12% de l'ensemble des zones de pêche est aménagée avec des récifs artificiels : 20 millions de m<sup>3</sup> de structures diverses [Simard, 1995 ; Lacroix *et al.*, 2000] ce qui permet à la pêche côtière de voir ses apports stabilisés dans un contexte de surexploitation des ressources marines mondiales [Noburo, 1999 in Lacroix *et al.*, 2000]. Cependant, il nous faut souligner les décennies d'avance prises par l'organisation des ressources exploitables au Japon. Là bas, l'état a concédé la gestion de la bande côtière à des associations coopératives de pêche qui détiennent des droits exclusifs de pêche sur les secteurs qui leur sont attribués [Simard, 1995]. Et maintenant, quel futur pour les récifs du Marensin ? Il y a tout d'abord les projets d'extension de l'enrochement sur les trois concessions existantes. Dans cette perspective, l'ALR lance la confection d'un nouveau module pyramidal (Fig. 10) dont les faces à claire-voie permettent la libre circulation des poissons. L'Université de Pau et sa section BTP (Eskal) implantée à Anglet (64) ont pris en charge la réalisation des moules à béton nécessaires à une production en grande série de ces unités. Parmi les autres avantages de ce type de structure, on peut souligner sa grande stabilité et aussi sa capacité à protéger les appareillages de mesure *in situ*. Toujours pour aller de l'avant, l'ALR s'est assuré le concours du catamaran de pêche « Jean B » basé à Capbreton. Ce bateau va offrir un bien meilleur confort aux plongeurs bénévoles qui assurent une part importante du suivi biologique des récifs. Enfin, il y a tout lieu de penser que l'accroissement des implantations récifales en Marensin va se poursuivre vers le Nord. La communauté des communes Côtes Landes Nature qui regroupe les 10 communes du canton de Castets : Castets, Léon, Lévigacq, Linxe, Lit-et-Mixe, St Julien en Born, St Michel Escalus, Taller, Uza et Vielle-St Girons, envisage une double implantation de récifs artificiels côtiers, l'une à Vielle-St Girons et l'autre au Cap de l'Homy.

---

### Remerciements

Un très grand merci aux plongeurs de l'ALR pour la qualité exceptionnelle des images qu'ils nous donnent à voir et aux bénévoles de l'ALR qui contribuent à l'acquisition de l'ensemble de ces données.

## Bibliographie

- BEUROIS J. et LEBON A., 2002. Présentation des récifs artificiels en France. Barcelone 19-21 novembre 2002 : 16 p.
- CAUNEGRE G., 2004. Joli coup de filet. Sud-Ouest , mercredi 2 juin 2004.
- LACROIX D., BUESTEL D., COVES D., DAO J.-C., FARRUGIO H., LAGARDERE, J.P., MELLON C. et VERON G., 2000. Les aménagements physiques en zone côtière et leur gestion pour la pêche et l'aquaculture : rapport final. Ifremer, Direction des ressources vivantes, DRV/RA/RST/2000 : 140 p.
- LARTIGAU B., 1992. La pêche à la pinasse. *Bull. assoc. Mémoire en Marensin*, **3** : 81-94.
- MAGNES B., 2003. Le développement des récifs artificiels sur la côte marensine. *Bull. assoc. Mémoire en Marensin*, **14** : 105-109.
- MAZARICO M., 1993. Mémoire : Jean Darmaillacq et la pêche à la pinasse à Vielle-St Girons. *Bull. assoc. Mémoire en Marensin*, **4** : 31-48.
- MAZARICO M. et TAILLENTOU J.-J., 1992. Mémoire : Jean Robert Castaing et les pinasses du Vieux Boucau. *Bull. assoc. Mémoire en Marensin*, **3** : 95-107.
- MAZARICO M. et TAILLENTOU J.-J., 1992. Mémoire : les pinasses de Vielle Saint Girons, entretien avec Robert Labatut. *Bull. assoc. Mémoire en Marensin*, **3** : 108-117.
- PAPY L., 1978. *Les Landes de Gascogne et la côte d'Argent*. Collection Pays du Sud-Ouest , Privat, Toulouse : 191 p.
- SCOURZIC T. et DALIAS N., 2007. Suivi des récifs artificiels de Capbreton, Soustons/Vieux-Boucau et Messanges/Moliets Campagne 2007. Contrat Aquitaine Landes Récifs (A.L.R.) et OCEANIDE, Fr. : 1-77.
- SIMARD F., 1995. Réflexions sur les récifs artificiels au Japon. *Biol. Mar. Medit.*, **2** (1) : 99-109.
- WHITEHEAD P.J.P., BAUCHOT M.L., HUREAU J.-C., NIELSEN J. and TORTONESE E., 1984-1986. *Fishes of the North-eastern Atlantic and the Mediterranean / Poissons de l'Atlantique du Nord-est et de la Méditerranée*. Unesco, Paris, 3 vol. : 1473 p.

### Aquitaine Landes Récifs Association loi 1901

Siège social :

501, route de Lestrilles — 40990 Saint Paul lès Dax — Tel : 05 58 91 78 44

Portable : 06 88 65 52 43 - Courriel : [contact@aquitaine-landes-recifs.fr](mailto:contact@aquitaine-landes-recifs.fr)

site : [www.aquitaine-landes-recifs.fr](http://www.aquitaine-landes-recifs.fr)